

Préserver votre capacité opérationnelle, vous soutenir et accompagner votre famille

ESPACE MILITAIRE

Soutien psychologique du marin

Le service de psychologie de la marine (SPM) est placé sous l'autorité du directeur du personnel de la marine.

📎 En savoir plus

Le service de psychologie de la marine peut intervenir de façon ponctuelle, en coordination avec le service de santé des armées, en cas d'évènement grave, lorsque des personnels employés au sein de cette institution sont confrontés à une situation potentiellement pourvoyeuse d'un traumatisme psychique.

Les psychologues de ce service proposent également des consultations de soutien et d'accompagnement psychologique au profit des marins et de leurs familles, en métropole et outre-mer.

Les marins bénéficient aussi du dispositif ministériel Ecoute défense (N°vert 08 08 800 321).

Ce service, mis en œuvre par le service de santé des armées, propose une offre directe d'écoute, d'information et d'orientation au profit des militaires et de leurs familles. L'appelant, 7 jour sur 7 et 24h/24, est orienté vers une réponse adaptée et si besoin vers une structure de soins en fonction du degré d'urgence, de la localisation et du libre choix de ce dernier.

Points de contacts téléphoniques des services locaux de psychologie de la marine :

SLPA Toulon : 04.22.42.23.61

SLPA Brest : 02.98.22.29.74

SLPA Lorient : 02.97.12.64.83

SLPA Paris : 01.47.16.57.15

SLPA Aéro : 04.83.16.29.67

SLPA Cherbourg : 02.33.92.95.44

SLPA Saint-Mandrier : 04.22.42.87.27

SLPA Marseille : 04.96.11.75.13

SLPA Bordeaux : 05.57.85.17.19

SLPA Rennes : 02.23.44.46.79

SLPA Lyon : 04.37.27.37.33

SLPA Nancy : 03.83.93.96.09

SLPA Antilles : 05.96.59.48.94

SLPA Tahiti : 00.689.46.33.07

SLPA La Réunion : 02.62.93.55.08

